



# THEMATIQUE 3 : Restauration et entretien des cours d'eau

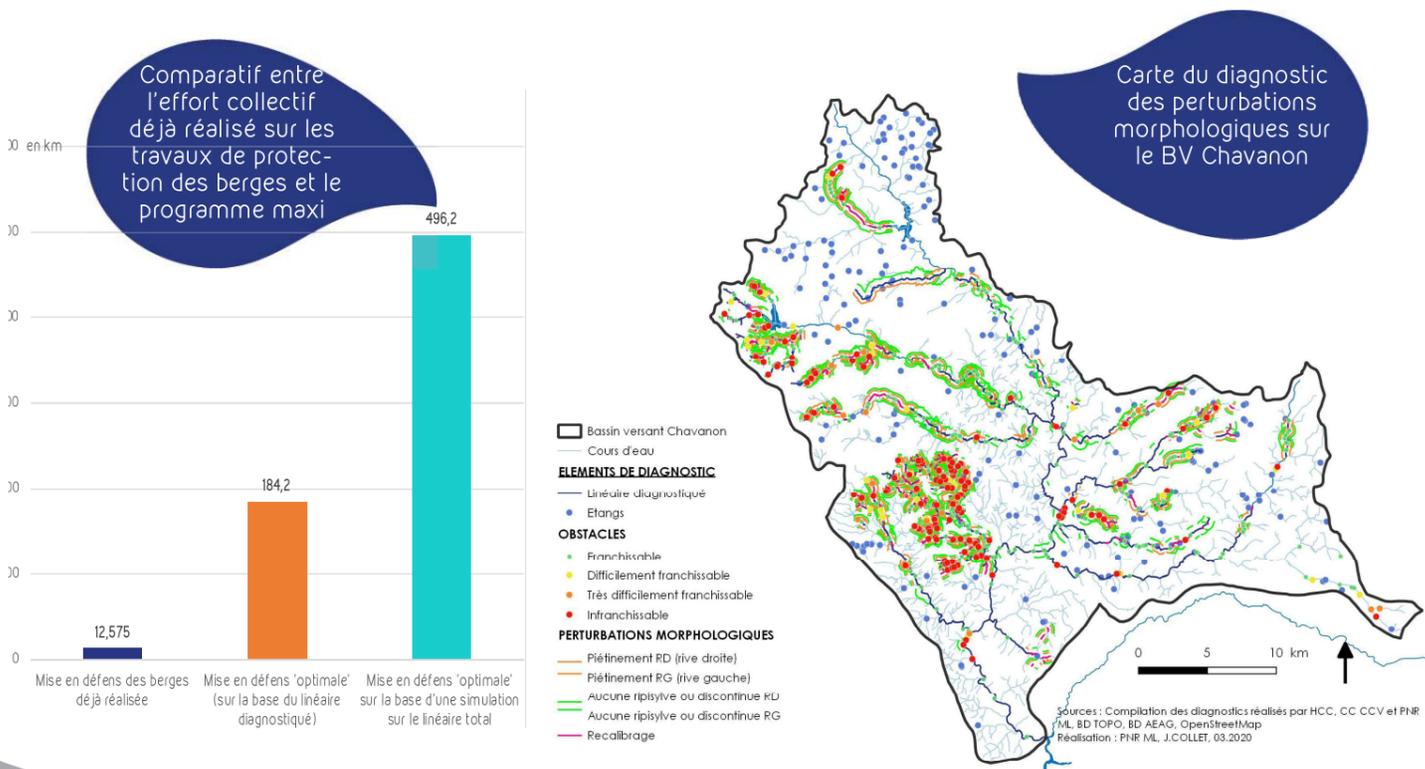
**COÛT TOTAL ESTIME**  
997 023 € TTC

## CONTEXTE en quelques chiffres

- 42% du linéaire diagnostiqué (115 kms) piétiné par le bétail sur au moins une des deux berges
- 33% du linéaire diagnostiqué recalibré (90 kms)
- 31% du linéaire diagnostiqué (83 kms) sans ripisylve sur au moins une des deux rives
- 45% du linéaire diagnostiqué (122 kms) sans ripisylve ou avec une ripisylve discontinue sur au moins une de ses berges

Les dégradations morphologiques (piétinements de berge et passages à gué du bétail) ont été identifiées comme l'une des **principales causes de perturbation et de dysfonctionnement** des ruisseaux de ce bassin versant. Un travail collaboratif et cohérent a été réalisé par les collectivités et associations et a permis de proposer un programme de travaux d'aménagements d'abreuvoirs et de mise en défens des berges (clôtures amovibles ou fixes).

Néanmoins, les efforts engagés doivent être poursuivis pour espérer observer des résultats sur la qualité des milieux et leur fonctionnalité. L'actualisation des diagnostics réalisés sur 270 kms de cours d'eau sur les 910 kms total du bassin (Source : BD Topo), met en évidence que 42% du linéaire diagnostiqué est piétiné par le bétail, 33% recalibré et 31% ne possède pas de ripisylve fonctionnelle, élément essentiel à l'équilibre morphologique de ces cours d'eau. En résumé, 13 kms de cours d'eau ont déjà été protégés mais ce sont encore 184 kms (soit 14 fois plus) qu'il reste à mettre en défens sur la base du linéaire diagnostiqué et près de 500 kms sur la base d'une simulation sur le linéaire total (soit 38 fois plus). En d'autres termes, en se basant sur le rythme de réalisation du précédent contrat, il faudrait au territoire, 70 ans pour aménager tous les cours d'eau déjà diagnostiqués (cf. graphiques ci-contre).



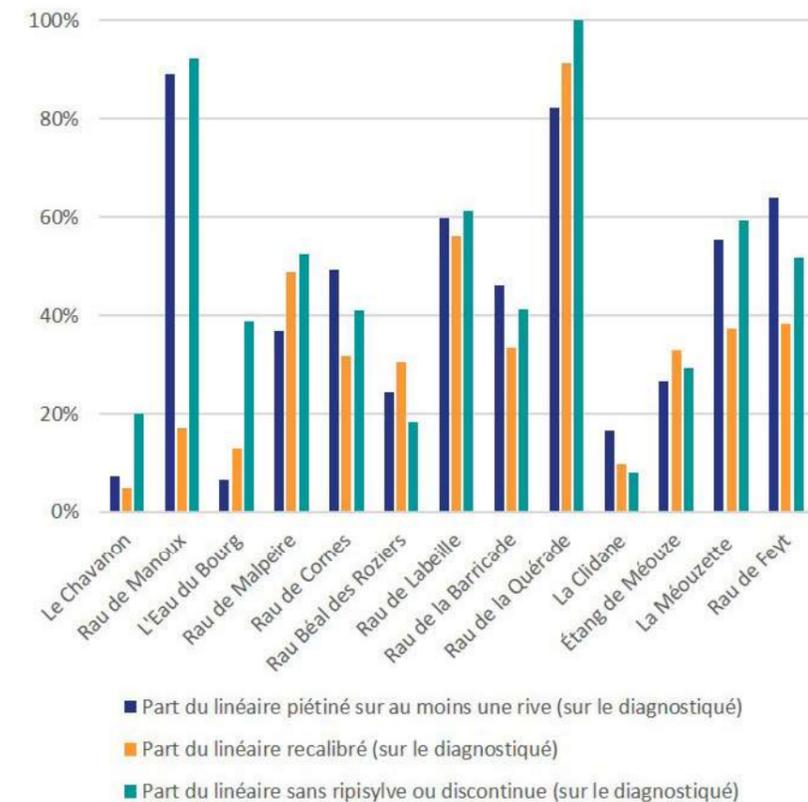
Il serait illusoire d'espérer aménager l'ensemble des cours d'eau mais notre travail collectif est de porter nos efforts sur des secteurs à forts enjeux écologiques, sur des secteurs très dégradés, ainsi que sur des secteurs où une volonté des acteurs locaux (notamment des agriculteurs) se manifestent. La priorisation des interventions de chaque porteur de projet devra être au coeur des échanges au sein du contrat afin de créer collectivement des effets leviers, de centrer les actions sur des zones conjointement définies.

En faisant une analyse comparative à l'échelle des masses d'eau entre les atteintes recensées et le niveau de pressions morphologiques défini dans l'état des lieux DCE, on peut constater une analogie :

- certaines masses d'eau sont très fortement touchées par les pressions agricoles liées au **piétinement des berges par le bétail**, telles que la Quérade (FRFRL82\_1), la Méouzette (FRFR498A), le Rau de Feyt (FRFR498A\_1), le Rau de L'Abeylle (FRFR106A\_6). Sur toutes ces masses, la part du linéaire piétiné sur la totalité du linéaire diagnostiqué est supérieure à 50%. Ce sont également ces masses d'eau dont la pression morphologique a été déterminée «significative».
- il en est de même pour la masse d'eau du Rau de Malpeire (FRFR106A\_3) dont près de la moitié du linéaire diagnostiqué a été **recalibré**.
- enfin, les atteintes recensées portent également sur la végétation rivulaire. En effet, une **ripisylve** diversifiée, adaptée et fonctionnelle jouent un rôle majeur dans la stabilisation des berges, la création de zones d'ombrage et de refuge pour les espèces et constitue un filtre naturel (une zone tampon) réduisant le phénomène de colmatage des cours d'eau et les intrants chimiques dans l'eau. Sur cet aspect, on observe que plus de 92% du linéaire diagnostiqué sur la masse d'eau du Rau de Manoux (FRFR106A\_1) est bordé par une ripisylve inexistante ou discontinue.

La masse d'eau de la Ramade (FRFR106B) n'a pas bénéficié d'un diagnostic de terrain formalisé qui permette de l'intégrer à cette analyse. Néanmoins, l'expertise de terrain des partenaires qui sont intervenus sur cette masse d'eau dans le précédent contrat, permet unanimement de définir cette masse d'eau comme prioritaire.

Il est indispensable de favoriser la transversalité et pérenniser le travail des collectivités et des autres maîtres d'ouvrages sur ce territoire à la fois en termes d'aménagements mais également de sensibilisation auprès des propriétaires et exploitants agricoles mais également forestiers.



Correspondance au SDAGE Adour-Garonne :

D 22. Renforcer la préservation et la restauration des têtes de bassin versants et des « chevelus hydrographiques »

D 18. Gérer et réguler les espèces envahissantes

## OBJECTIFS

- Restaurer la morphologie des berges et du lit des cours d'eau et ainsi la fonctionnalité des milieux
- Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole et forestier et ainsi limiter les érosions de berges, les départs de sédiments et le colmatage du lit des rivières

## TERRITOIRE CIBLÉ

Masses d'eau concernés par des actions : Toutes les masses d'eau du bassin versant

Part financière prévisionnel de la thématique : 19 %

## Maîtres d'ouvrage concernés :

Communautés de communes Chavanon Combrailles et Volcans, Haute Corrèze Communauté, Dômes Sancy Artense, Syndicat mixte du PNR ML

## Partenaires techniques et/ou financiers potentiels :

ARS, DDT (19/23/63), AEAG, CD (19/23/63), CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, EPCI FP, EPIDOR, PNR ML

## MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

B.3.1.a	Réaliser des travaux de restauration du lit mineur et de diversification des écoulements d'HCC	454 209 €
B31b	Réaliser des travaux de restauration du lit mineur et de diversification des écoulements sur la CC CCV	50 000 €
B32a	Réaliser des aménagements agricoles HCC	283 113 €
B32b	Réaliser des aménagements agricoles CC CCV	75 000 €
B32c	Réaliser des aménagements agricoles CCDSA	20 702 €
B33a	Restaurer et entretenir la végétation rivulaire sur HCC	2 728 €
B33b	Restaurer et entretenir la végétation rivulaire sur la CC CCV	50 000 €
B33c	Restaurer et entretenir la végétation rivulaire sur la CC DSA	6 270 €
B34	Limiter la propagation d'espèces invasives	5 000 €
B35	Promouvoir et accompagner des pratiques sylvicoles respectueuse de la ressource en eau et des milieux	50 000 €
	<b>TOTAL (en € TTC)</b>	<b>997 020 €</b>

# Réaliser des travaux de restauration du lit mineur et de diversification des écoulements -HCC



MAITRE(S) D'OUVRAGE  
Haute Corrèze Communauté

COÛT ESTIME  
454 209 € TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

La restauration du lit mineur et la diversification des écoulements peuvent être réalisées par de simples recharges granulométriques au sein du cours d'eau. Les fractions utilisées vont du bloc au gravier. Les fractions plus fines permettent de reconstituer un substrat de qualité pour la reproduction de l'ichtyofaune alors que les fractions importantes permettent de créer de l'habitat au sein du lit mineur en diversifiant les écoulements.

Le chargé de missions référent sur le secteur « Chavanon » de Haute Corrèze Communauté sera en charge de la bonne réalisation de ces travaux.

### Opération 1 : Travaux sur la masse d'eau de la Méouzette (FRFR498A)

A titre indicatif, le diagnostic réalisé sur 40 kms de cours d'eau sur cette masse d'eau, révèle que 15kms ont été recalibrés et 22 kms sont dégradés par le piétinement des animaux.

1 projet de recharge granulométrique est prévu pour un linéaire total de 120.56m de cours d'eau. Ces travaux seront réalisés en 2022.

### Opération 2 : Travaux sur la masse d'eau du Rau de Feyt (FRFR498A\_1)

A titre indicatif, le diagnostic réalisé sur 18 kms de cours d'eau sur cette masse d'eau, révèle que 6.8 kms ont été recalibrés et 11 kms sont dégradés par le piétinement des animaux.

1 projet de recharge granulométrique est prévu pour un linéaire total de 1 914.2m de cours d'eau. Les travaux seront réalisés en 2023.

### Opération 3 : Travaux sur la masse d'eau du Rau de La Barricade (FRFR-R106A\_7)

A titre indicatif, le diagnostic réalisé sur 16.5 kms de cours d'eau sur cette masse d'eau, révèle que 5.5 kms ont été recalibrés et 7.6 kms sont dégradés par le piétinement des animaux.

1 projet de recharge granulométrique est prévu pour un linéaire total de 344.93m de cours d'eau. Les travaux seront réalisés en 2023.

### Opération 4 : Travaux sur la masse d'eau de L'Abeille (FRFRR106A\_6)

A titre indicatif, le diagnostic réalisé sur 58 kms de cours d'eau sur cette masse d'eau, révèle que 32 kms ont été recalibrés et 32.5 kms sont dégradés par le piétinement des animaux.

9 projets de recharge granulométrique sont prévus sur le cours d'eau principal et ses affluents pour un linéaire total de 6 540.64m de cours d'eau.

#### Projets de reméandrage :

Certains tronçons de cours d'eau du territoire ont fait l'objet de travaux de recalibrage où dans les cas les plus sévères ont fait l'objet de dérivation déconnectant le cours d'eau de son lit d'origine. Des opérations de reméandrage permettent de retrouver le caractère hydromorphologique naturel du cours d'eau. Ainsi et suivant le contexte du site une sinuosité peut être donnée à un cours d'eau recalibré et rectiligne.

5 projets de reméandrage sont prévus pour un linéaire total de 2 217.95m de cours d'eau. Les travaux seront réalisés de 2021 à 2024. (soit 7% du linéaire total recalibré sur cette masse d'eau).

**Etat de l'opération:**  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

LIEN AVEC D'AUTRES FICHES ACTION : B.3.1.b

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) : FRFR498A / FRFRR498A\_1 / FRFRR106A\_7 (Barricade) / FRFRR106A\_6 (Labeille)

PUBLIC VISÉ : Exploitants agricoles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS : AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, SAFER, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	3 616.83€	4 340.19€			4 340.19 €		
Opération 2	57 425.90€	68 911.08€			68 911.08€		
Opération 3	10 348.00€	12 417.60€				12 417.60€	
Opération 4	307 116.7€	368 540.04€		194 718.09€	61 315.90€	11 250.65€	
<b>TOTAL</b>	<b>378 508 €</b>	<b>454 208.91€</b>		<b>194 718.09€</b>	<b>134 567.17€</b>	<b>124 923.65€</b>	

### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%	20%						70%	3 038 €
Opération 2	50%	20%			5%*			70%	48 238 €
Opération 3	50%	20%			10%*			70%	8 692 €
Opération 4	50%	20%			10%*			70%	257 978 €
<b>TOTAL</b>									<b>317 946 €</b>

\* Aides CD19 : indiquées uniquement à titre indicatif. Ces aides ne sont pas intégrées au Contrat.

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire de cours d'eau ayant fait l'objet de recharge granulométrique
- Linéaire de cours d'eau ayant fait l'objet de projet de reméandrage

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le service prévoit la possibilité d'intervenir également en dehors des masses d'eau détaillées ci-dessus pour mettre à profit les opportunités et initier des dynamiques locales. Ces opérations seront conditionnées par :

- Un niveau de reconquête important appuyé par un diagnostic du sous-bassin versant concerné et/ou,
- Une combinaison d'actions complémentaires et multithématiques et/ou un projet porté avec plusieurs acteurs et/ou,
- Des enjeux de conservation forts (état préservé, espaces naturels sensibles et/ou protégés) sur des secteurs préservés mais soumis à différentes menaces.



## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans

## COÛT ESTIME

50 000€ TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

### Opération 1 : Travaux à l'échelle de la CC CCV

Le territoire de cette collectivité est traversé par de nombreux cours d'eau dont plus de 60% présentant une largeur de moins de 1 mètre. Certains d'entre eux ont été fortement modifiés (recalibrage, surcreusement, curage...) et ont perdu leur fonctionnalité écologique.

Les diagnostics de terrain ont permis de mettre en évidence que les bassins versants du Ruisseau de Cornes et du Ruisseau de Malpeire ont été les plus impactés par ces modifications, ils seront donc prioritaires. La collectivité pourra tout de même intervenir sur les autres bassins versants de son territoire en fonction des opportunités et des dynamiques locales. A titre indicatif, sur ces masses d'eau, les éléments de diagnostics sont les suivants :

- sur la masse d'eau du Rau de Cornes (FRFRR106A\_4), sur les 26 kms diagnostiqués, on recense 13 kms de cours d'eau piétinés par le bétail et 8 kms recalibrés.
- sur la masse d'eau du Rau de Malpeire (FRFRR106A\_3), sur les 8 kms diagnostiqués, on recense 3 kms de cours d'eau piétinés par le bétail et 4 kms recalibrés.

Pour restaurer les fonctionnalités écologiques et diversifier les écoulements de ces petits cours d'eau, il est prévu soit d'effectuer un engraissement de lit avec des matériaux pierreux soit de retracer le cours d'eau pour lui rendre un profil naturel. Ces travaux seront couplés par de la mise en défens et l'installation d'abreuvoir en contexte agricole.

Le budget annuel prévu permettra de restaurer environ **200 mètres linéaires de cours d'eau soit 1 kms sur les 5 ans du Contrat.**

Des interventions très localisées sur la partie amont de la Clidane ainsi que sur le Chavanon et la Ramade sont également prévues.

**Etat de l'opération:**  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

LIEN AVEC D'AUTRES FICHES ACTION : B.3.1.a

### MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau avec priorisation sur les bassins versants du Ruisseau de Cornes et du Ruisseau de Malpeire

### PUBLIC VISÉ :

Agriculteurs et propriétaires fonciers du territoire

### PARTENAIRES TECHNIQUES ET /OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, SAFER, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	41 667 €	50 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 667 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

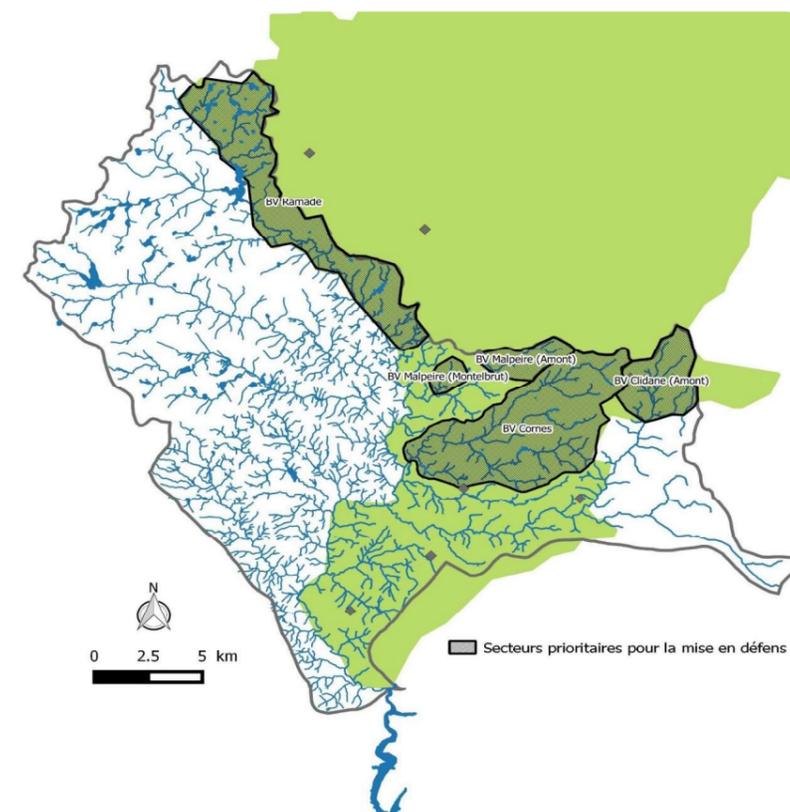
### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%			25%				75%	37 500 €
<b>TOTAL</b>								<b>75%</b>	<b>37 500 €</b>

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire de cours d'eau ayant fait l'objet de recharge granulométrique
- Linéaire de cours d'eau ayant fait l'objet de projet de reméandrage
- Animation : bilan d'activité
- photos avant/après

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES





## MAITRE(S) D'OUVRAGE Haute Corrèze Communauté

**COÛT ESTIME**  
283 113 € TTC

### DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

L'opération consiste à protéger le cours d'eau face au piétinement bovin tout en améliorant les conditions de pâturage pour l'exploitation et le cheptel.

Par la pose de clôtures, les berges et le lit du cours d'eau sont protégés de tout piétinement améliorant les conditions hydro-morphologiques du cours d'eau. Ce dispositif permet également de limiter la dégradation de la qualité de l'eau provoquée par la divagation du bétail au sein du cours d'eau.

Les conditions d'exploitation sont améliorées par l'installation de points d'abreuvement aménagés (descente aménagée, bac gravitaire, pompe à museau, etc.) et de dispositifs de franchissement de cours d'eau (passage busé, pont, passage à gué). Dans le cadre de ces projets, Haute Corrèze Communauté encourage les exploitations à pratiquer une technique d'élevage dite du « pâturage tournant ». Cette technique consiste à fractionner un grand pâturage par l'installation de clôtures et ainsi favoriser le développement végétal et diminuer la pression sur le milieu.

Le chargé de missions référent sur le secteur « Chavanon » de Haute Corrèze Communauté sera en charge de la bonne réalisation de ces travaux.

#### Opération n° 1 : Travaux sur la masse d'eau FRFR498A

3 projets de mise en défens de berge sont prévus sur la Méouzette et ses affluents pour un linéaire total de 1 863.58m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés de 2021 à 2023.

#### Opération n° 2 : Travaux sur la masse d'eau FRFRR498A\_1

6 projets de mise en défens de berge sont prévus sur le ruisseau du Feyt et ses affluents pour un linéaire total de 6 145.49m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés de 2021 à 2024.

#### Opération n° 3 : Travaux sur la masse d'eau FRFR106A

1 projet de mise en défens de berge est prévu sur la Ramade pour un linéaire total de 475m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés en 2022.

#### Opération n° 4 : Travaux sur la masse d'eau FRFRR106A\_7

7 projets de mise en défens de berge sont prévus sur la Barricade et ses affluents pour un linéaire total de 2 187.65m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés de 2021 à 2023.

#### Opération n° 5 : Travaux sur la masse d'eau FRFRR106A\_6

19 projets de mise en défens de berge sont prévus sur le Ruisseau de l'Abeille et ses affluents pour un linéaire total de 13 827.59m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés de 2021 à 2023.

**Etat de l'opération:**  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) : FRFR498A / FRFRR498A\_1 / FRFR106A / FRFRR106A\_7 (Barricade) / FRFRR106A\_6 (Labeille)

PUBLIC VISÉ : Exploitants agricoles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET / OU FINANCIERS POTENTIELS : AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, SAFER, EDF, PNR ML

### DESCRIPTIF FINANCIER

#### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	17 946 €	21 535 €			21 535 €		
Opération 2	59 181 €	71 017 €		17 754 €	35 509 €	17 754 €	
Opération 3	4 574 €	5 489 €		5 489 €			
Opération 4	21 067 €	25 280 €				6 320 €	18 960 €
Opération 5	133 160 €	159 792 €	8 410 €	25 230 €	25 230 €	50 461 €	50 461 €
<b>TOTAL</b>	<b>235 928 €</b>	<b>283 113 €</b>	<b>8 410 €</b>	<b>48 473 €</b>	<b>82 274 €</b>	<b>74 535 €</b>	<b>69 421 €</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%*	20%			10%			70%	13 280 €
Opération 2	50%*	20%			5 ou 10%**			70%	43 794 €
Opération 3	50%*	20%			10%			70%	3 385 €
Opération 4	50%*	20%			10%			70%	15 590 €
Opération 5	50%*	20%			10%			70%	98 538 €
<b>TOTAL</b>									<b>174 587 €</b>

\* Sous réserve de la validation par le Ministère de l'Ecologie et sa Direction de l'Eau et de la Biodiversité, sollicitée par l'AEAG pour confirmer que les travaux de mise en défens des berges et d'aménagement des points d'abreuvement ayant pour but la protection des cours d'eau, des berges et des habitats aquatiques, intégrés à des Déclarations d'Intérêt Général, ne sont pas considérés comme des aides d'Etat et peuvent donc être financés directement par l'Agence de l'Eau sans devoir faire l'objet de notification d'aide auprès de l'Europe.

\*\*\* Aides CD19 : indiquées uniquement à titre indicatif. Ces aides ne sont pas intégrées au Contrat.

Parmi les 6 projets prévus sur la masse d'eau FRFRR498A\_1, l'un d'entre eux est situé sur le ruisseau du Feyt faisant la limite entre les départements de la Creuse et de la Corrèze. Pour ce projet le taux d'aide de ces partenaires financiers sera ajusté.

### INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre d'abreuvoirs, passages à gué aménagés

- Linéaire de cours d'eau mis en défens

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le service prévoit la possibilité d'intervenir également en dehors des masses d'eau détaillées ci-dessus pour mettre à profit les opportunités et initier des dynamiques locales. Ces opérations seront conditionnées par :

- Un niveau de reconquête important appuyé par un diagnostic du sous-bassin versant concerné, et/ou,
- Une combinaison d'actions complémentaires et multithématiques et/ou un projet porté avec plusieurs acteurs et/ou,
- Des enjeux de conservation forts (état préservé, espaces naturels sensibles et/ou protégés) sur des secteurs préservés mais soumis à différentes menaces.



MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Chavanon Combrailles  
et Volcans

COÛT ESTIME

75 000 € TTC

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération n°1 : Aménagement agricole pour la mise en défens des berges

Le territoire de cette collectivité est traversé par de nombreux cours d'eau dont les principaux sont les ruisseaux du Chavanon, de la Clidane, de l'Eau du Bourg, des Roziers, de Malpeire et de Cornes. Il est envisagé de se focaliser sur les cours d'eau dont les problèmes morphologiques d'origine agricole sont les plus nombreux et les plus impactants.

Les diagnostics de terrain ont permis de mettre en évidence que les bassins versants de la Ramade, de la Clidane du Ruisseau de Cornes et du Ruisseau de Malpeire sont les plus impactés par les perturbations agricoles et donc prioritaires. Cependant la collectivité pourra également intervenir sur les autres bassins versants de son territoire en fonction des opportunités et des dynamiques locales.

Afin de permettre l'abreuvement du bétail tout en protégeant le cours d'eau, il est prévu de mettre en place des aménagements tels que les descentes aménagées, les passages à gué ou encore les abreuvoirs gravitaires. Ces aménagements seront couplés à de la mise en défens par installation de clôture pour éviter toutes dégradations du lit et de berges.

Le budget annuel prévu permettra d'installer une dizaine d'aménagements et de clôturer environ 2 kilomètres de cours d'eau.

Etat de l'opération:  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau avec priorisation sur les bassins versants de la Ramade, de la Clidane amont et des Ruisseaux de Cornes et de Malpeire

PUBLIC VISÉ :

Exploitants agricoles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, EDF, PNR ML

DESCRIPTIF FINANCIER

PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1		75 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
TOTAL		75 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

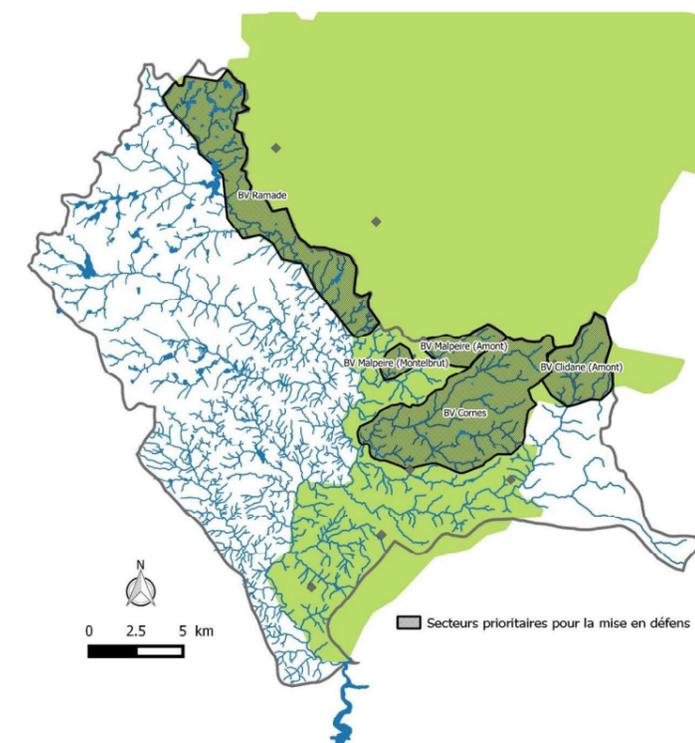
Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%*			25%				75%	50 000 €
								TOTAL	50 000 €

\* Sous réserve de la validation par le Ministère de l'Écologie et sa Direction de l'Eau et de la Biodiversité, sollicitée par l'AEAG pour confirmer que les travaux de mise en défens des berges et d'aménagement des points d'abreuvement ayant pour but la protection des cours d'eau, des berges et des habitats aquatiques, intégrés à des Déclarations d'Intérêt Général, ne sont pas considérés comme des aides d'Etat et peuvent donc être financés directement par l'Agence de l'Eau sans devoir faire l'objet de notification d'aide auprès de l'Europe.

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre d'abreuvoirs, passages à gué aménagés
- Linéaire de cours d'eau mis en défens

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES





## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Dômes Sancy Artense

## COÛT ESTIME

20 700 € TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

## Opération n°1 : Aménagement agricole pour la mise en défens des berges

Une part du linéaire du cours d'eau est occupée jusqu'aux berges par des prairies exploitées pour la pâture ou la fauche notamment sur la commune de St Sauve d'Auvergne. La présence du bétail peut causer la dégradation des berges sur la zone d'abreuvement et de la qualité des eaux par les déjections dans le lit ou à proximité. Le piétinement des berges restreint le développement de la ripisylve et contribue ainsi à déstabiliser les berges. Ce piétinement provoque une érosion accélérée des berges ainsi que l'élargissement du cours d'eau et donc une faible profondeur d'eau, phénomènes particulièrement problématiques en période estivale.

L'aménagement de 2 à 3 points d'abreuvement et/ou passages à gué par an accompagné d'une mise en défens des linéaires abîmés (500 ml /an soit 2500 ml sur 5 ans) permet de restaurer la ripisylve et de diminuer les pollutions diffuses. Ces aménagements ont un intérêt tant environnemental qu'agronomique en répondant aux problématiques de santé de l'animal (problème de pieds dans les endroits boueux) et aux normes sanitaires dans le cadre d'une production fromagère (l'absence d'entrée complète des animaux dans le cours d'eau limite les risques de contamination amont/aval).

Plusieurs systèmes d'abreuvement permettent de profiter de la ressource en eau tout en assurant sa préservation et surtout de s'adapter aux configurations du terrain et aux souhaits des exploitants. La meilleure solution « coût-efficacité » est à privilégier.

Les abreuvoirs sont positionnés en bord de cours d'eau avec une descente aménagée ou en pré avec différents systèmes tel que la pompe à museau, pompe solaire, bélier, gravitaires. Les points de franchissement seront stabilisés de sorte à empêcher les départs de matières en suspension et l'abaissement de la lame d'eau. Leurs emplacements se feront ou bien dans le lit de la rivière (gué aménagé et clos) ou en surplomb (passerelle).

Les abreuvoirs et gués doivent systématiquement être associés à une mise en défens des berges afin d'encourager les animaux à les utiliser. La distance d'implantation des clôtures par rapport à la berge peut varier en fonction des conditions du terrain (plus large si présence d'une zone humide ou réduit si la zone est plus productive). Le montant des clôtures est intégré dans les estimations de coût des abreuvoirs et des gués stabilisés.

L'autofinancement sera supporté par les collectivités et les agriculteurs concernés selon la volonté d'intervention de la collectivité. L'entretien des dispositifs pour leur bon fonctionnement doit être assuré par les agriculteurs. Un suivi sera effectué par le technicien rivière en charge du secteur (cf. action C.1.2).

Chaque action sera encouragée au préalable par une animation auprès des agriculteurs (cf. action C.1.2). L'emplacement exact des abreuvoirs et clôtures sera concerté avec les agriculteurs sur la base du volontariat.

**Etat de l'opération:**  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

FRFR105 / FRFR105\_1 /

PUBLIC VISÉ :

Exploitants agricoles de parcelles en bordure de cours d'eau ciblés, collectivités sous DIG

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

## PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1 -Abreuvoirs	13 500 €	16 200 €	2000 €	3550 €	3550 €	3550 €	3550 €
Opération 1 - Mis en défens	3 750 €	4 500 €	750 €	937.5 €	937.5 €	937.5 €	937.5 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 250 €</b>	<b>20 700 €</b>	<b>2750 €</b>	<b>4487.5 €</b>	<b>4487.5 €</b>	<b>4487.5 €</b>	<b>4487.5 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1 -Abreuvoirs	50%*			25%				75%	10 800 €
Opération 1 - Mis en défens	50%*			25%				75%	3 001 €
<b>TOTAL</b>									<b>13 801 €</b>

\* Sous réserve de la validation par le Ministère de l'Écologie et sa Direction de l'Eau et de la Biodiversité, sollicitée par l'AEAG pour confirmer que les travaux de mise en défens des berges et d'aménagement des points d'abreuvement ayant pour but la protection des cours d'eau, des berges et des habitats aquatiques, intégrés à des Déclarations d'Intérêt Général, ne sont pas considérés comme des aides d'Etat et peuvent donc être financés directement par l'Agence de l'Eau sans devoir faire l'objet de notification d'aide auprès de l'Europe.

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre d'abreuvoirs, passages à gué aménagés
- Linéaire de cours d'eau mis en défens

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Estimation basée sur un prix unitaire

Abreuvoir : 2 000 € HT

Passages à gué : 700 € HT

Clôtures 1.5 € HT mlb



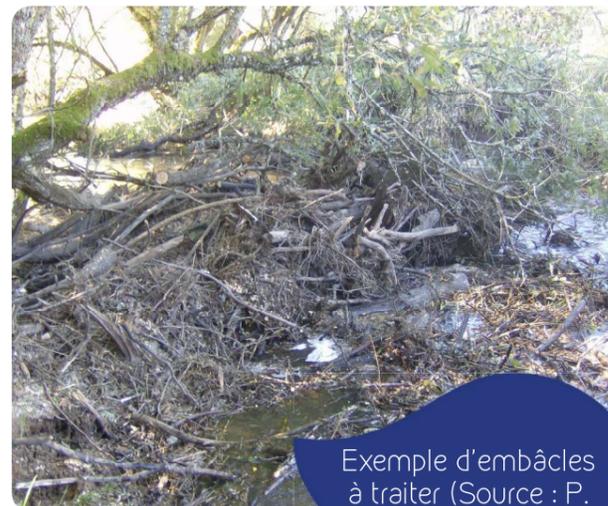
MAITRE(S) D'OUVRAGE  
Haute Corrèze Communauté

COÛT ESTIME  
2 728 € TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

### Opération 1 : Travaux sur la masse d'eau de l'Abeille (FRFRR106A\_6)

Par absence d'entretien, le vieillissement de la ripisylve peut provoquer la formation d'embâcles menaçant la qualité morphologique et sédimentaire du cours d'eau. En effet, au-delà de la rupture de continuité écologique provoquée par la création de cet obstacle, certains embâcles participent à l'ensablement et au colmatage des cours d'eau et ainsi à la perte d'habitats pour les espèces inféodées à ces milieux (truite fario, moule perlière, ...). Ce manque d'entretien de la végétation rivulaire, conjugué au recalibrage parfois anciens des cours d'eau et au drainage des zones humides, contribue largement à la dégradation morphologique des cours d'eau du territoire.



Exemple d'embâcles à traiter (Source : P. Peyrard)



L'opération consiste à un abattage des arbres menaçants et à un retrait des embâcles problématiques déjà formés.

2 projets d'entretien de la ripisylve et de gestion des embâcles sont prévus sur le ruisseau de la Ruelle pour un linéaire total de 757.84m de cours d'eau.

Les travaux seront réalisés en 2022.

Le chargé de missions référent sur le secteur « Chavanon » de Haute Corrèze Communauté sera en charge de la bonne réalisation de ces travaux.

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :  
FRFRR106A\_6 (Labeille)

PUBLIC VISÉ :  
Propriétaires riverains

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :  
AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	2 273.52€	2 728.22€			2 728.22€		
TOTAL	2 273.52€	2 728.22€			2 728.22€		

### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%	20%			10%*			70%	1 910 €
								TOTAL	1 910 €

\* Aides CD19 : indiquées uniquement à titre indicatif. Ces aides ne sont pas intégrées au Contrat.

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire de cours d'eau entretenu ou restauré

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le service prévoit la possibilité d'intervenir également en dehors des masses d'eau détaillées ci-dessus pour mettre à profit les opportunités et initier des dynamiques locales. Ces opérations seront conditionnées par :

- Un niveau de reconquête important appuyé par un diagnostic du sous-bassin versant concerné, Et/ou
- Une combinaison d'actions complémentaires et multithématiques et/ou un projet porté avec plusieurs acteurs, Et/ou
- Des enjeux de conservation forts (état préservé, espaces naturels sensibles et/ou protégés) sur des secteurs préservés mais soumis à différentes menaces.



## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans

**COÛT ESTIME**  
50 000 € TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

### Opération n°1 : Restauration de ripisylve

Une végétation rivulaire diversifiée et adaptée présente de multiples intérêts dans la préservation des milieux aquatiques :

- elle constitue une zone tampon entre les activités du bassin versant et le cours d'eau et joue ainsi un rôle de filtre naturel épurateur ;
- elle peut contribuer à diversifier le substrat et les écoulements du cours d'eau au travers de son système racinaire, et ainsi créer des zones de refuge notamment pour la truite fario.
- elle favorise le maintien des berges et fournit des zones d'ombrage limitant le réchauffement de l'eau, etc.

Néanmoins, deux facteurs peuvent impacter la richesse et l'équilibre du milieu :

- le manque d'entretien de la végétation rivulaire et son développement excessif (encombrement du lit, formation d'embâcles, ombrage excessif, vieillissement et uniformisation de la végétation, etc.)
- un entretien abusif et inapproprié (coupe à blanc, broyage total, désherbage chimique)

Durant le premier contrat, 16 kilomètres de cours d'eau ont vu leur ripisylve restaurée. Afin de poursuivre les objectifs de diversification et de restauration des fonctionnalités de la ripisylve visant à améliorer la qualité de l'eau et préserver les milieux aquatiques, la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans souhaite proposer une action.

Le diagnostic de terrain a permis de prioriser l'intervention sur des tronçons de cours d'eau fortement dégradés comme par exemple La Ramade à Giat, le Ruisseau de Cornes, la Clidane ou encore la partie aval du Ruisseau de Malpeire. Cependant en fonction d'éventuelles chutes d'arbre et des opportunités d'intervention il restera possible de restaurer d'autres secteurs.

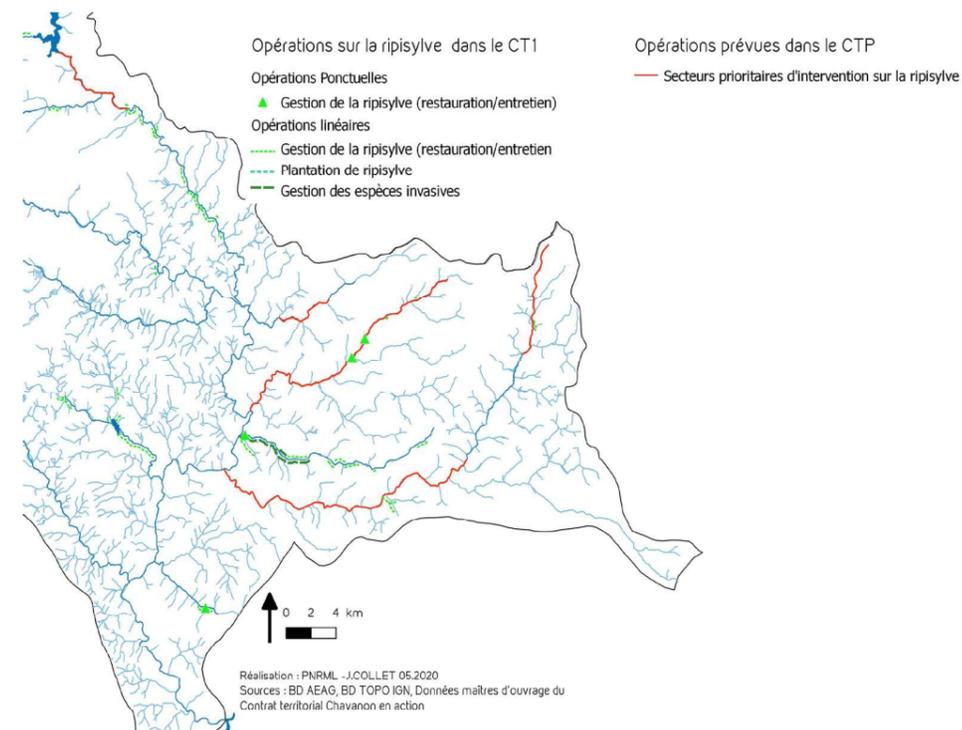
Un objectif de 5 kilomètres par an sur les 5 ans du contrat semble approprié au regard du diagnostic de terrain et des secteurs déjà restaurés lors du premier contrat.

**Etat de l'opération:**

Nouvelle

Dans la continuité du CT n°1

Reportée (CT n°1)



## MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau avec priorisation sur la Ramade, la Clidane et les Ruisseau de Cornes et de Malpeire

**PUBLIC VISÉ :** Propriétaires riverains

**PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :**

AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	41 667 €	50 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 667 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50 %			25%				75%	37 500 €
<b>TOTAL</b>									<b>37 500 €</b>

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire de cours d'eau entretenu ou restauré



## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Dômes Sancy Artense

## COÛT ESTIME

6 270 € TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

L'état global de la ripisylve présente des inégalités sur les linéaires concernés. Certains tronçons sont difficiles d'accès et contiennent de nombreux embâcles et arbres en travers. Lorsque les embâcles sont situés en amont immédiat d'une habitation ou d'une infrastructure (route, pont, conduite d'assainissement ou d'eau potable) ou qu'ils sont des perturbateurs pour la continuité des sédiments et/ou écologique, ils doivent être retirés. Si l'embâcle est présent sur un secteur sans enjeux, l'action n'est pas nécessaire puisque les embâcles peuvent aussi être un abri pour la faune aquatique. Les interventions doivent donc s'adapter au contexte et se feront d'une manière mesurée.

## Opération n°1 : Restauration de ripisylve

1/L'entretien des berges et de la ripisylve consiste à maintenir un cordon boisé rivulaire stable et diversifié. Dans la mesure du possible, les opérations menées seront donc :

- Le rajeunissement des peuplements en recépant certains arbres âgés,
- La suppression des arbres penchés ou morts qui menacent de créer des perturbations aux cours d'eau et aux activités de proximité,
- L'élagage de certaines branches basses ou mortes,
- Le balivage de cépée d'aulne en vue d'éclaircir certaines zones où la végétation serait trop dense.

Les bois coupés pouvant être réutilisés seront débités en longueur d'un mètre et mis en tas de manière à pouvoir être récupérés aisément. Les rémanents de coupe (branchages) seront réduits en petits morceaux puis stockés sur place. Dans les deux cas et afin d'éviter le déplacement des rémanents en période de crue, des zones de stockage seront désignées et les mises en tas se feront à une distance minimale du cours d'eau (hors zone de crue).

Mètre linéaire de cours d'eau concerné par an : 250

Travaux à réaliser depuis la berge lorsque la végétation a perdu son feuillage (octobre / novembre)

2/La gestion des embâcles consiste à prévenir les conséquences sur l'activité humaines (pont, route) par l'enlèvement et ou la coupe des obstacles sur le cours d'eau.

Les embâcles à supprimer sont :

- les obstacles formant une entrave à la continuité écologique,
- les obstacles accentuant les phénomènes d'érosion latérale,
- et les obstacles menaçant des infrastructures (ouvrages de franchissement).

En fonction de leur volume, les embâcles seront soit débités dans le cours d'eau, soit treuillés puis gérés sur la berge dans la mesure du possible. Dans la même logique que ci-dessus, des zones de stockage seront désignées et sécurisées.

Attention particulière : Une population d'écrevisses à pattes blanches a été observée sur ces masses d'eau. Il sera donc obligatoire de veiller à désinfecter le petit matériel (bottes, cuissardes etc.) avec une solution de Désogerme Microchoc® (ou équivalent).

Mètre linéaire de cours d'eau concerné par an : 250

Travaux à réaliser avant le 30 septembre.

## Etat de l'opération:

 Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) : La Ganne (FRFR105A\_1), Clidane (FRFR105A)

PUBLIC VISÉ : exploitants agricoles de parcelles en bordure de cours d'eau ciblés, collectivités sous DIG.

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS : Agence de l'eau Adour Garonne, conseil départemental du Puy de Dômes, DDT 63, OFB, fédération de pêche, APPMA, CEN, PNR Millevaches en Limousin, EPIDORE, la Chambre d'Agriculture

## DESCRIPTIF FINANCIER

## PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	5225€	6270 €	1254€	1254€	1254€	1254€	1254€
TOTAL	5225€	6270 €	1254€	1254€	1254€	1254€	1254€

## PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50 %			25%				75%	4 703 €
TOTAL									4 703 €

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire de cours d'eau entretenu ou restauré

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prix calculés d'après devis moyen d'un précédent marché public :

un prix du ml à 4.30€ (entretien ripisylve + gestions petits embâcles).

250mle/an x 4€= 1000 soit 5000€ par année

( 44€ pour gros embâcles)



## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans

**COÛT ESTIME**  
5 000€ TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

### Opération n°1 : Arrachage de la Balsamine de l'Himalaya

Lors du premier Contrat territorial Chavanon, d'importants foyers de Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) avaient été découverts le long du ruisseau de l'Eau du Bourg depuis la station d'épuration de Bourg-Lastic jusqu'à la confluence avec le Chavanon. Les plus gros foyers se situant dans la partie amont de ce tronçon. Des journées d'arrachage avaient été réalisées par la Communauté de communes via son chantier d'insertion professionnel de 2015 à 2017. Les résultats avaient été très significatifs avec la suppression complète du foyer le plus amont, cependant afin de poursuivre la limitation de cette espèce végétale invasive, il est nécessaire d'organiser de nouvelles journées d'arrachage. Deux journées d'intervention sont prévues chaque année avec une première journée programmée en juin avant le développement des graines et la seconde en août/septembre pour éliminer les éventuelles repousses. Durant ces journées, une équipe de 4 à 5 personnes, provenant d'une entreprise ou d'une association, sera mobilisée.

Malgré la présence de cette espèce le long du Chavanon, l'intervention sera cantonnée au seul bassin versant de l'Eau du Bourg. En effet, les linéaires importants, les accès compliqués et parfois des hauteurs d'eau importantes sur le Chavanon nécessiteraient des moyens matériels et humains trop importants pour une intervention efficace. De plus, la dynamique morphologique du Chavanon, avec par exemple la disparition d'atterrissement après une crue, contribue à la limitation de la Balsamine de l'Himalaya.

**Etat de l'opération:**  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

### MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

FRFRR106A\_2 (Eau du Bourg) /

### PUBLIC VISÉ :

Propriétaires riverains

### PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR NA, CD 63/23/19, DREAL NA et Auvergne, DDT63/23/19, OFB 63/23/19, EDF, PNR ML

## DESCRIPTIF FINANCIER

### PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	4 167 €	5 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 167 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>

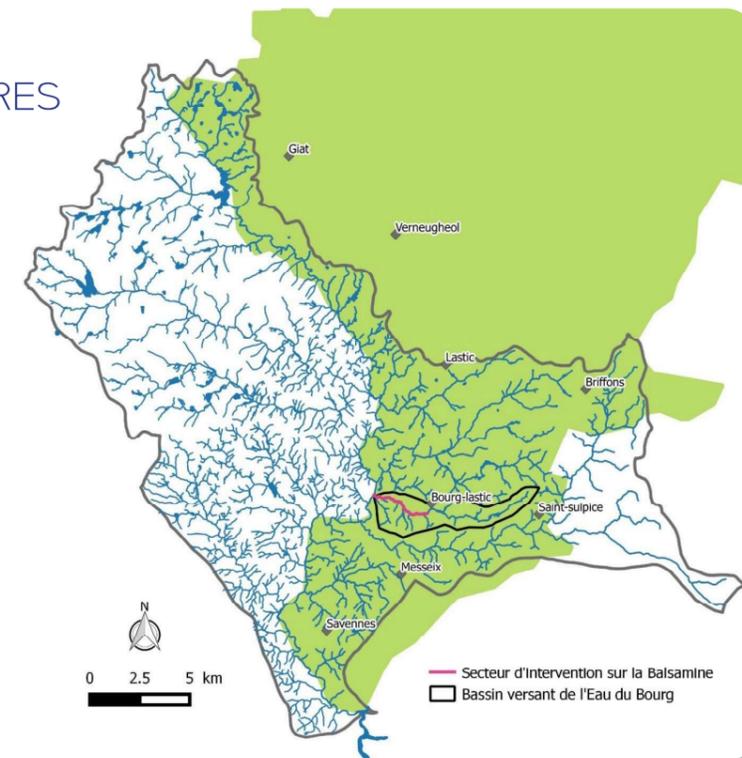
### PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50 %			25%				75%	3 750 €
<b>TOTAL</b>								<b>75%</b>	<b>3 750 €</b>

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Linéaire et surface d'intervention
- Photo avant/après

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES





## MAITRE(S) D'OUVRAGE

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

COÛT ESTIME  
50 000€ TTC

## DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

## Opération n°1 : Animation du dispositif OPAGE

La pratique des coupes rases sur le territoire a des conséquences sur les milieux aquatiques. En effet, les coupes rases favorisent les départs de fines, notamment sur les terrains en pente, qui participent au colmatage des cours d'eau et à la destruction d'habitats. De plus, la coupe d'arbres et/ou la plantation de résineux en bord de cours d'eau peuvent être à l'origine de la déstabilisation des berges.

Le PNR de Millevaches en Limousin est porteur du programme OPAGE (Opération programmée d'amélioration foncière et environnementale) visant à promouvoir une gestion raisonnée de la forêt. Des diagnostics et travaux sylvicoles en faveur de l'irrégularisation des peuplements, de la régénération naturelle ou du reboisement en peuplements mixtes ou mélangés sont réalisés. Dans le cadre du 1er contrat, ce dispositif a été adapté sur le territoire du Chavanon avec la réalisation de diagnostic eau et de préconisation de gestion à suivre lors de la phase travaux à chaque dépôt de dossier.

Au vu du succès du dispositif, le PNR souhaite poursuivre ce programme sur la totalité du bassin versant du Chavanon. Un nouveau règlement OPAGE doit être réfléchi dans le courant de l'année 2021. Il est prévu pour le territoire du Chavanon de mieux prioriser les dossiers en fonction des enjeux eau du territoire.

L'opération consistera à :

- Participer aux réflexions sur le nouveau règlement OPAGE et notamment sur l'adaptation du dispositif sur le territoire vis-à-vis des enjeux eau (temps d'animation et de coordination du contrat)
- Communiquer autour du programme et sensibiliser les exploitants
- Réaliser les diagnostics eau et accompagner les propriétaires dans la constitution du dossier et la faisabilité de leur projet vis-à-vis des enjeux eau de leur parcelle.

Etat de l'opération:  Nouvelle  Dans la continuité du CT n°1  Reportée (CT n°1)

## MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau

## PUBLIC VISÉ :

Propriétaires forestiers, exploitants forestiers

## PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CD 63/23/19, CR NA, CRPF, ONF

## DESCRIPTIF FINANCIER

## PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	41 666 €	50 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
TOTAL	41 666 €	50 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €

## PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé de l'opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	40 %*							40%	16 667 €
*Montant des aides basé sur du HT								TOTAL	16 667 €

## INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre de journées de présentation du dispositif
- Nombre de propriétaires accompagnés
- Nombre de dossiers déposés
- Nombre de dossier aidés

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES